

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2025

RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - (N° 1009)

Adopté

N° AC80

AMENDEMENT

présenté par
M. Henriët, rapporteur et Mme Le Grip, rapporteure

ARTICLE 4

À l'alinéa 13, substituer à la première occurrence du mot :

« et »

le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement d'harmonisation